



ADWEB OUTREMER
LA RÉUNION

**CONDITIONS COMMERCIALES
&
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
2025**

SOMMAIRE

1. CONDITIONS COMMERCIALES

1.1 LE RÉSEAU DE DIFFUSION DIGITAL LOCAL

1.1.1 Les Espaces Classiques

1.1.1 a) CPM

1.1.1 b) Remises

1.1.2 Les Applications

1.1.3 Les Publi-Reportages

1.2 LE RÉSEAU DE DIFFUSION NATIONAL

1.2.1 Tarifs

1.2.2 Frais Techniques

1.3 L'OFFRE SMS

1.3.1 Tarifs

1.3.2 Frais Techniques

2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

7 CONDITIONS COMMERCIALES



1.1 LE RÉSEAU DE DIFFUSION DIGITAL LOCAL

Les Tarifs et Remises ci-après s'appliquent pour toutes les campagnes publicitaires diffusées sur le réseau de Supports Digitaux locaux Premium AdWeb Outremer La Réunion, hors offres forfaitaires.

La liste des sites appartenant à ce réseau est non exhaustive et peut être amenée à évoluer tout au long de l'année, selon l'actualité de la Régie et des Editeurs.

Les supports Desktop, Mobile, Tablette

www.antennereunion.fr

www.cine-reunion.com

www.cycloneoi.com

www.domimmo.com

www.domtomjob.re

www.emmamag.re

www.exclusif.re

www.freedom.fr

www.gastronomic.re

www.groupanoo.com

www.imazpress.com

www.immo974.com

www.lapub.re

www.leconomie.re

www.linfo.re

www.megazap.fr

www.monticket.re

www.nrj.re

www.randopitons.re

www.rodzafer.re

www.seformer.re

www.telemagplus.re

www.zest.re

Les supports Application

Application Freedom

Application ImazPress

Application LaPub.re

Application Linfo.re

Application Randopitons

Application Rodzafer

1.1.1 Les Espaces Classiques

1.1.1 a) CPM

Les montants de CPM sont indiqués brut HT.

FORMAT	CPM
Pavé 300 x 250	6.25€
Grand Angle 300 x 600	6.25€
Native Ad	5.20€
Billboard	7.30€
Footer (sticky)	9€
Habillage	7.30€
Interstitial	13€

TARIFS VIDÉO	
FORMAT	CPM
Inread vidéo	9€
Interstitial vidéo	15€
Instream vidéo	18€
Pavé vidéo	7.5€

FORMATS ÉVÉNEMENTIEL		
MODULE ÉVÉNEMENTIEL	FORMAT	CPM
Compte à rebour	300 x 600	6.50€
	Billboard	7.80€
Carrousel	Pavé	6.75€
	Billboard	7.80€

1.1.1 b) Remises

/ Remises de CA

Les tranches de chiffre d'affaires correspondent au CA net investi chez AdWeb Outremer La Réunion, après application des Remises.

REMISE CA	
TRANCHE DE CA	REMISE
> 5 000€	10%
4 000€ - 5 000€	8%
3 000€ - 4 000€	6%
2 000€ - 3 000€	5%
1 000€ - 2 000€	-

/ Remises d'engagement

Ces niveaux de Remise sont applicables uniquement dans le cadre de la signature d'une Lettre d'Engagement, sur la base d'un montant de CA net à engager chez AdWeb Outremer la Réunion.

REMISE ENGAGEMENT	
TRANCHE DE CA	REMISE
> 90 000€	35%
70 000€ - 90 000€	30%
50 000€ - 70 000€	25%
30 000€ - 50 000€	20%
15 000€ - 30 000€	15%
9 500€ - 15 000€	12%

/ Remise SIG

Service d'Information du Gouvernement, Syndicats, Fédérations, Confédérations, Collectivités locales et territoriales, et grandes causes.

DÉGRESSIF SIG

30%

/ Remise Cumul de Mandats

La Remise Cumul de Mandats est accordée aux annonceurs qui confient leurs achats à des agences mandataires qui effectuent des achats d'espace pour le compte de plusieurs mandants (annonceurs).

Le taux de la Remise Cumul de Mandats est de 5%. En l'absence d'engagement annuel du mandataire, le CA net Espace Cumulé est égal au CA net Espace des commandes réalisées sur l'année N-1 et non résiliées. Ce taux est applicable immédiatement et non rétroactif.

/ Frais Techniques

Les Frais Techniques (ou frais d'adserving) sont appliqués net HT sur la base de 1 000 impressions et leur montant est relatif à chaque catégorie de format. Ils représentent le coût de gestion, d'optimisation des campagnes et des bilans post campagne.

TARIFS PAR FORMAT		TARIFS VIDÉO	
FORMAT	FRAIS TECHNIQUES	FORMAT	FRAIS TECHNIQUES
Pavé 300 x 250	1.27€	Inread vidéo	1.58€
Grand Angle 300 x 600	1.27€	Interstitial vidéo	1.58€
Native Ad	1.27€	Instream vidéo	1.58€
Billboard	1.42€	Pavé vidéo	1.58€
Footer (sticky)	1.42€		
Habillage	1.58€		
Interstitial	1.58€		
FORMATS ÉVÉNEMENTIEL			
MODULE ÉVÉNEMENTIEL		FRAIS TECHNIQUES	
Compte à rebours		1.58€	
Carrousel			

Les Formats Spécifiques correspondent aux formats développés en exclusivité par la régie AdWeb Outremer La Réunion et qui intègrent des fonctionnalités particulières comme des incrustations vidéo, un compte à rebours, un catalogue interactif.

/ Majorations

MAJORATIONS	
ANNONCEURS EN +	MAJO
+ 1 annonceur	15%
+ 2 annonceur et +	30%

Une majoration additionnelle de +15% sur le montant total BRUT HT est appliquée si la bannière publicitaire contient la présence d'un logo ou d'une citation d'un annonceur extérieur au mandataire de la campagne. Ce cas de figure concerne par exemple les campagnes de co-branding ou de partenariat.

Cette majoration est applicable et cumulable pour chaque annonceur supplémentaire présent sur les bannières publicitaires, plafonnée à 30% passée la seconde citation.

Présence simple ou argumentée (descriptif produit, identité visuelle publicitaire...) tous secteurs.

Présence argumentée (descriptif produit, identité visuelle publicitaire...) du secteur distribution.

/ Indice de Saisonnalité

Une majoration de 10% s'applique sur les CPM en raison de l'activité

INDICE DE SAISONNALITÉ		
Rouge	du 15/11 au 31/12	+ 10% sur les CPM

/ Frais de création

Sur devis

1.1.2 Les Applications

1.1.2 a) Forfait

Le tarif appliqué pour les applications est un tarif forfaitaire net HT pour 7 jours de diffusion consécutifs en exclusivité sur l'application citée, au travers de 2 formats interstitiel + footer.

TARIFS - APPLICATIONS		
APPLICATION	TARIF	FORMATS
LaPub	2 800€	Interstitiel + Footer
Freedom	1 500€	Interstitiel + Footer
ImazPress Réunion	1 000€	Interstitiel + Footer
Randopitons	1 500€	Interstitiel + Footer
Pack Rodzafer + LaPub	3 500€	Interstitiel + Footer

1.1.2 b) Frais Techniques

Le montant des Frais Techniques est un tarif forfaitaire net HT pour toute campagne signée sur une des applications de la régie.

TARIFS - APPLICATION	
FORMAT	FRAIS TECHNIQUES
LaPub	250€
Freedom	150€
ImazPress Réunion	150€
Randopitons	150€
Pack Rodzafer + LaPub	250€

1.1.3 Les Publi-Reportages

Aussi appelé Publi-Communiqué ou Article Sponsorisé, ce dispositif soumis à accord Editeur. La rédaction de l'article est réalisée en partenariat avec l'Editeur du site concerné. Le tarif appliqué est forfaitaire et net HT.

PUBLI REPORTAGES							
MARQUE MÉDIA	SITE	SUPPORT VISUEL	TARIF PACK	TARIF PAR SITE		DISPOSITIF DE PROMOTION ASSOCIÉ	
						SITE WEB	FACEBOOK
PACK sites d'informations et d'actualité	www.linfo.re	Photo	3 968€	www.linfo.re	-	Présence de l'article en HP du site pendant 3 jours. QUE POUR LES SITES D'INFOS : + Native Ads sur le site : 50 k impressions	Post sur la page Facebook de l'éditeur + budget sponso à ajouter (entre 50€ et 100€)
	www.freedom.re			www.freedom.re	1 760€		
	www.imazpress.com			www.imazpress.com	1 260€		
PACK sites d'actualité gastronomique	www.gastronomic.re	Photo	1 350€	www.gastronomic.re	750€		
	www.zest.re			www.zest.re	750€		
Mode, cible féminine	www.emmamag.re	Photo	-	www.emmamag.re	600€	Présence de l'article en HP du site pendant 15 jours.	

1.1.4 Offre Brandformance au CPC

Nouvelle offre performance sur le réseau d'éditeurs mentionnés ci-dessus. Les montants de CPC sont indiqués brut HT.

TARIFS - OFFRE BRANDFORMANCE		
FORMATS	TARIF UNITAIRE	FRAIS TECHNIQUES
Tous formats	0.65€ et 1.5€	20%
Tarifs determines selon la saisonnalite, le secteur d'acivite, l'offre, le panier moyen de l'annonceur, les inventaires.		

1.2 LE RÉSEAU DE DIFFUSION NATIONAL

1.2.1 Tarifs

Les campagnes publicitaires diffusées sur le réseau national sont programmées sur une plateforme programmatique RTB qui repose sur un système de mise aux enchères en temps réel pour chaque impression diffusée. Le CPM réel d'achat est inconnu et révélé durant la diffusion de la campagne.

La régie AdWeb Outremer La Réunion s'engage à diffuser la campagne d'un annonceur sur ce réseau à hauteur d'un montant de CA net, mais ne peut en aucun cas garantir un CPM d'achat fixe ou un nombre d'impression en amont de la campagne.

Les formats les plus fréquemment utilisés à titre informatif sont les suivants (liste non exhaustive) : 300x250 – 300x600 – Interstitiel mobile – Billboard – Footer – Habillage Desktop – Inread – Pré roll – Mid roll – End roll – Native Ad.

1.2.2 Frais Techniques

La régie AdWeb Outremer La Réunion applique un taux d'honoraires de 30% sur la base du budget média dédié, qui vient supporter les frais d'adserver et les frais de gestion, de suivi, d'optimisation et d'analyse de la campagne publicitaire.

1.3 L'OFFRE SMS

1.3.1 Tarifs

Le tarif est net HT par SMS envoyé. L'annonceur transmet à la régie la base de données de numéros de téléphones opt-in. C'est la régie qui déterminera le nombre exact de SMS à router. Le nombre minimum de SMS requis pour l'envoi d'une campagne est de 10 000 destinataires valides.

VOLUME SMS	TARIF
> 10 000	0.058€

1.3.2 Frais Techniques

Le montant des Frais Technique pour le routage d'une campagne SMS est forfaitaire, à hauteur de 90€ net HT par campagne. Ces Frais Techniques correspondent aux frais de traitement de base de données et aux frais de routage.

2/ CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



SUPPORTS DIGITAUX EN RÉGIE CHEZ ADWEB OUTREMER LA RÉUNION AU 01/01/2025

Les supports Desktop, Mobile, Tablette

www.antennereunion.fr

www.cine-reunion.com

www.cycloneoi.com

www.domimmo.com

www.domtomjob.re

www.emmamag.re

www.exclusif.re

www.freedom.fr

www.gastronomic.re

www.groupanoo.com

www.imazpress.com

www.immo974.com

www.lapub.re

www.leconomie.re

www.linfo.re

www.megazap.fr

www.monticket.re

www.nrj.re

www.randopitons.re

www.rodzafer.re

www.seformer.re

www.telemagplus.re

www.zest.re

Les supports Application

Application Freedom

Application ImazPress

Application LaPub.re

Application Linfo.re

Application Randopitons

Application Rodzafer

CONDITIONS D'APPLICATION

La régie AdWeb Outremer La Réunion commercialise l'ensemble des Supports Digitaux énumérés en tête des présentes Conditions Générales de Vente, dont elle est la régie exclusive ou non selon les sites, sur La Réunion. Les présentes Conditions Commerciales et Conditions Générales de Vente régissent l'activité de vente d'espace publicitaire sur l'ensemble des sites de la régie AdWeb Outremer La Réunion. Des dérogations peuvent être accordées dans le cadre de contrats commerciaux spécifiques, d'opérations spéciales ou d'offres spécifiques.

La souscription d'un ordre de publicité par un annonceur auprès d'AdWeb Outremer La Réunion entraîne :

- Une acceptation des conditions générales ci-après et des usages régissant la communication publicitaire, et prévaut sur toute autre condition d'achat que pourrait pratiquer l'annonceur ou son mandataire,
- Le respect des dispositions d'ordre légal, réglementaire et/ou professionnel, national ou communautaire applicables en la matière.

Les tarifs bruts HT ci-joints peuvent être modifiés à tout moment. De même, nos conditions commerciales et nos Conditions Générales de Vente pourront être modifiées en cours d'année. La facturation s'applique sur les tarifs, Conditions Commerciales et Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de la diffusion.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables aux messages publicitaires diffusés sur les Supports Digitaux entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025.

ANNONCEURS ET MANDATAIRES

On définit par Annonceur toute société identifiée par son numéro SIRET et réservant un ordre de publicité. Sous réserve de l'existence d'une lettre d'engagement, les remises sont appliquées à la campagne, au premier Euro investi. Les taux de remise liés à un engagement annuel seront appliqués dès la signature de la lettre d'engagement par l'Annonceur. Le CA net est calculé sur la base du CA brut dont sont déduites toutes les remises.

L'Annonceur peut acheter de l'espace publicitaire soit directement à AdWeb Outremer La Réunion, soit par l'intermédiaire d'un mandataire dûment désigné par lui au terme d'un contrat de mandat écrit. Les mandataires agissant au nom et pour le compte d'un annonceur doivent justifier de leur qualité par la remise d'une attestation de mandat signée par l'annonceur et le mandataire. Cette remise est exigée avant tout début de campagne.

ORDRES DE PUBLICITÉ

Toute réservation d'espace devra être faite par écrit par l'annonceur ou son mandataire.

Cette réservation donnera lieu à l'envoi par AdWeb Outremer d'un Ordre de Publicité, qui devra être retourné à AdWeb Outremer La Réunion 2 jours ouvrables au moins avant la date de diffusion prévue. Seuls les Ordres de Publicité signés par l'annonceur ou le mandataire seront pris en compte.

L'Ordre de Publicité est strictement personnel et ne saurait être cédé ou transmis partiellement à un tiers, sans accord préalable d'AdWeb Outremer La Réunion.

Si l'inventaire venait à manquer alors même qu'un ordre de publicité a été signé sur la base d'un volume précis d'impressions, AdWeb Outremer se réserve le droit de prolonger la diffusion de la campagne, de reporter le volume d'impressions non diffusées sur une campagne ultérieure, ou encore de reporter les impressions d'un format sur un autre format, en accord avec l'annonceur ou le mandataire. Sans ce consentement, la régie s'engage à facturer l'annonceur ou le mandataire à hauteur du volume d'impressions réellement diffusées.

MODALITÉS, DÉLAIS, CONDITIONS TECHNIQUES ET DE DIFFUSION

L'ordre de publicité est valable un mois à compter de la date d'établissement.

La prise d'effet du contrat suppose que l'ordre de publicité transmis par AdWeb Outremer La Réunion par tout moyen écrit ait été retourné par l'annonceur ou son mandataire dûment daté, signé et cacheté.

L'absence de retour par l'annonceur ou son mandataire de l'ordre de publicité dans les conditions visées ci-dessus peut entraîner, de plein droit à l'initiative d'AdWeb Outremer, la déchéance des conditions précédemment négociées. L'absence de signature de l'ordre de publicité ou du mandat par l'annonceur ou son mandataire ne peut en aucun cas être reprochée à AdWeb Outremer La Réunion, laquelle, ne saurait en aucun cas subir quelque préjudice que ce soit de ce fait.

En cas de rectification ou modification demandées par l'annonceur et/ou son mandataire, AdWeb Outremer La Réunion se réserve le droit de les refuser.

L'achat d'espace publicitaire en display et/ou événementiel n'exclut pas la présence d'annonceurs concurrents dans les emplacements publicitaires situés en périphérie ou contiguës.

L'annonceur ou le mandataire devra remettre à AdWeb Outremer La Réunion, pour chaque bannière publicitaire, les éléments techniques nécessaires conformes à la bonne diffusion de la campagne. Ces éléments devront être envoyés au plus tard 2 jours ouvrés avant le début de la campagne, accompagnés de l'URL de redirection. Ce délai sera rallongé à 3 jours ouvrés dans le cas de fichiers HTML5. Toute bannière publicitaire devra impérativement être conforme aux spécifications techniques transmises en parallèle de l'ordre de publicité (poids, durée, format,...).

En cas de remise tardive des supports ou de non-conformité, AdWeb Outremer La Réunion se réserve le droit de ne pas diffuser la campagne en intégralité ou partiellement. L'intégralité du montant de la campagne sera due par l'annonceur ou son mandataire qu'elle ait été diffusée ou non.

ANNULATION OU MODIFICATION D'ORDRE

Toute modification ou annulation d'ordre, même partielle, devra être formulée par courrier ou email au plus tard 2 jours ouvrés avant la date de diffusion prévue. Pour toute modification ou annulation parvenue postérieurement à ce délai, 10% du montant brut annulé ou modifié sera dû par l'annonceur ou son mandataire.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les éditeurs des sites du réseau AdWeb Outremer La Réunion se réservent le droit de refuser toute campagne, tout ordre ou message non conforme à son format et à son esprit, ainsi qu'aux règlementations en vigueur. La responsabilité d'AdWeb Outremer La Réunion ne pourra en aucun cas être recherchée à ce titre.

GARANTIE

L'annonceur et le mandataire garantissent solidairement et conjointement la conformité des messages aux lois et règlements en vigueur. Ils garantissent AdWeb Outremer La Réunion et les sites éditeurs contre tout recours émanant de tout tiers. Ainsi, les campagnes diffusées sont sous la seule responsabilité de l'annonceur.

TARIFS, FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les tarifs et remises sont communiqués par AdWeb Outremer La Réunion sur simple demande. La régie se réserve le droit de les modifier en cours d'année. Les nouveaux tarifs seront applicables aux contrats en cours.

Les tarifs sont indiqués hors taxes. Tous droits, impôts et taxes perçus sur la diffusion des messages publicitaires sont à la charge de l'annonceur.

En cas d'interruption d'une campagne dont le tarif est forfaitaire, la totalité de la campagne sera due.

Les factures seront transmises à l'annonceur dans le mois de la diffusion et, le cas échéant, une copie sera adressée au mandataire.

Les factures sont payables par virement ou par chèque à l'ordre d'AdWeb Outremer La Réunion à la date d'échéance figurant sur le bon de commande. En cas de paiement avant échéance, le taux d'escompte est néant. En cas de paiement après échéance, le taux de pénalité de retard est de 3 fois le taux d'intérêt légal.

Néanmoins, tout client non référencé auprès de la Direction Financière d'AdWeb Outremer La Réunion ou tout client référencé n'apportant pas de garantie quant à sa situation financière se verra demander un paiement comptant avant toute diffusion.

Par dérogation aux articles 1998 et suivants du Code Civil, l'annonceur et le mandataire sont solidairement responsables du paiement des factures. Le paiement du mandataire ne libère par l'annonceur vis-à-vis d'AdWeb Outremer La Réunion.

Conformément à l'article D441-5 du Code de Commerce, tout retard de paiement donnera lieu à l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ dès la première relance.

FACTURATION DES REMISES ET DES PRIMES

Les remises et primes accordées s'appliquent sur les campagnes hors offres forfaitaires.

Pour les annonceurs ayant un engagement annuel écrit, ils bénéficient des remises et primes correspondant à leur engagement annuel au premier Euro investi, dès ratification de leur lettre d'engagement. Par engagement annuel, on entend un engagement d'achat d'espace auprès d'AdWeb Outremer La Réunion pour une période déterminée, exprimé en tarif net HT, il est irrévocable. En cas de non respect de l'engagement à son terme, AdWeb Outremer est en droit de facturer les dégressifs trop perçus sur la base de la différence entre le montant annuel facturé et le montant annuel qu'auraient coûté les campagnes comprises dans l'engagement s'il n'avait pas été appliqué.

En l'absence de lettre d'engagement, les remises sont appliquées individuellement par campagne en fonction du montant respectif de chaque campagne.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Saint-Denis de La Réunion, même en cas d'appel en garantie ou pluralité de défendeurs.



ADWEB OUTREMER
LA RÉUNION

LETTRE D'ENGAGEMENT 2025

De la société :
SIRET :
Adresse :
Contact commercial :

Ci-après, le dénommé client s'engage à réaliser chez **ADWEB OUTREMER La Réunion** l'investissement publicitaire net HT minimum précisé ci-dessous, sur la période du **01/01/2025 au 31/12/2025**. Cet investissement publicitaire est exclusivement dédié au réseau de sites locaux Premium AdWeb Outremer, hors offres forfaitaires et net de toute remise RCM.

ENGAGEMENT NET	_____€
REMISE COMMERCIALE	_____%

Cette présente lettre a pour objet d'obtenir le versement des remises prévues aux conditions commerciales dès la première facture à compter de la date de signature du présent contrat, et seul son respect intégral permet l'octroi de telles remises.

En plus des remises accordées, le client pourra bénéficier de :

Le dénommé client déclare, en outre, avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente d'AdWeb Outremer La Réunion, applicables à compter du 01/01/2025 qui lui ont été remises, et en accepter expressément les dispositions.

En cas de non respect de la lettre d'engagement, objet de la présente lettre, AdWeb Outremer La Réunion sera fondée à procéder en fin d'année à une régularisation des factures établies.

Fait à St Denis (974)
Le
BON POUR ACCORD
<i>Signature et cachet du client :</i>

Pour AdWeb Outremer La Réunion
BON POUR ACCORD
<i>Caroline LEGOUPIL</i>
<i>Directrice AdWeb Outremer La Réunion</i>



UNE ÉQUIPE COMMERCIALE À VOTRE SERVICE

Directrice : Caroline LEGOUPIL
0692 65 10 89
c.legoupil@adweb-outremer.re

Directrice Commerciale : Mélissa ETHEVE
0692 73 26 63
m.etheve@adweb-outremer.re

Responsable Commercial : Florian ICHANE
0693 66 31 45
f.ichane@adweb-outremer.re

Responsable Commercial : Romain OLIVIER
0693 55 00 26
r.olivier@adweb-outremer.re

Responsable Technique Digital : Leïla SAMBASSOUREDY
0693 21 00 37
l.sambassouredy@adweb-outremer.re

Traffic Manager
traffic@adweb-outremer.re

Responsable Recouvrement : 0262 97 90 59